# Louargat Info...

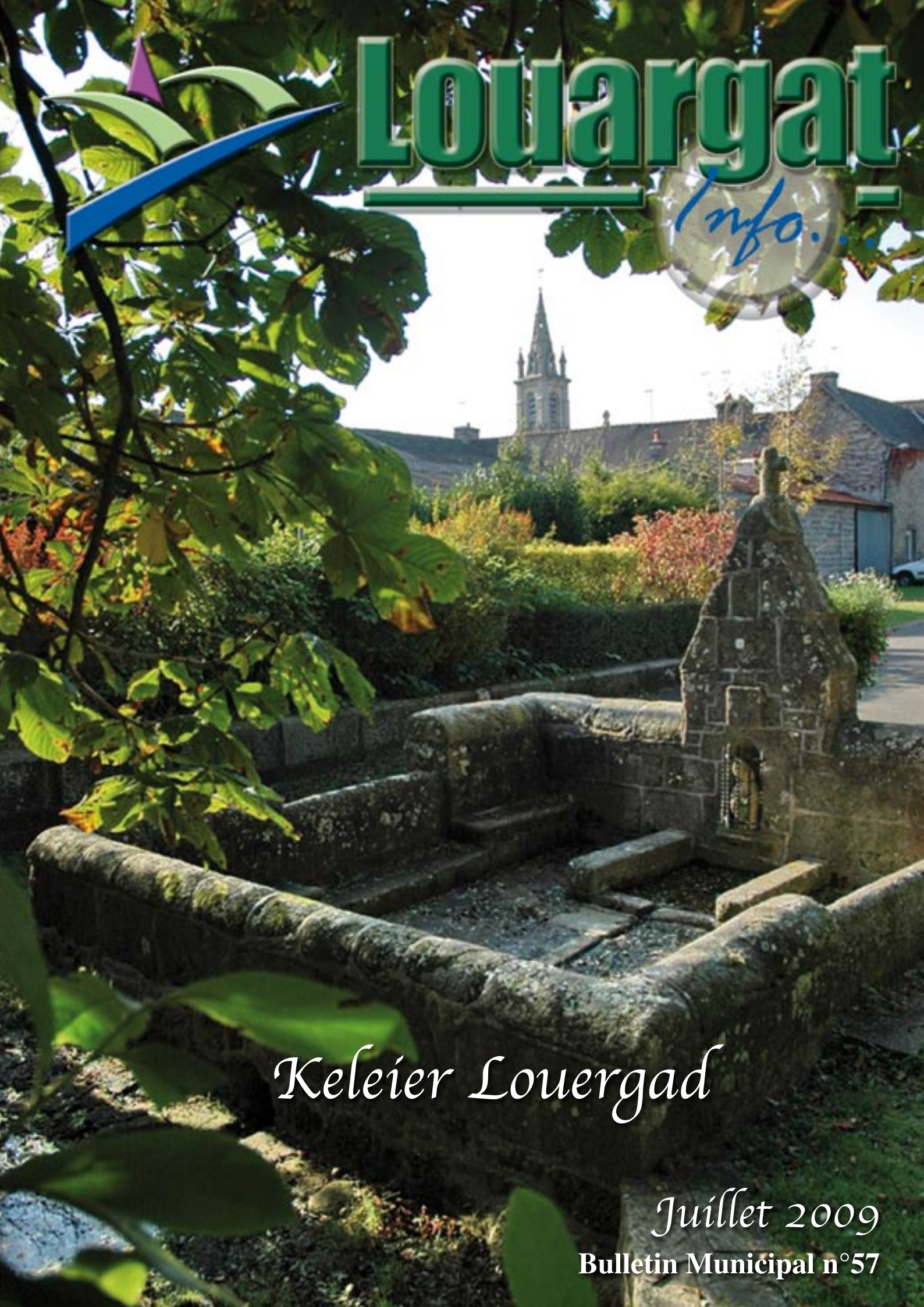

*Keleier Louergad*

*Juillet 2009*

**Bulletin Municipal n°57**

# Le mot du Maire

## LOUARGATAIS, LOUARGATAISES

Le moment est venu, en cette période estivale, de vous informer sur les activités, les travaux, l'actualité et donc la vie à Louargat au cours de ce premier semestre.

Dans un premier temps, je souhaite faire part aux agriculteurs locaux et autres de ma solidarité, de mon soutien en cette période tumultueuse où le monde agricole est en souffrance et plus particulièrement les producteurs de lait. La période de crise est toujours et malheureusement présente dans de très nombreux secteurs d'activités qui sont en attente de reprise ( production, construction, transport…).

Un des dossiers majeurs, sur lequel nous travaillons au niveau du conseil municipal et des commissions est « l'assainissement collectif ».
Au vu de l'évolution drastique des normes réglementaires d'une part, le Conseil Municipal, réuni le 26 mai dernier, s'est vu contraint d'écarter le procédé d'épuration par lagunage initialement autorisé par la Préfecture, et donc annoncé par la collectivité, dans le secteur de Kergrabous / Kermoulin.
Ainsi, après acquisition du terrain nécessaire et confirmation de la faisabilité de l'opération par différentes études de sol à venir, une station de traitement à boues activées est programmée dans le respect des dispositions prévues au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), dispositions comportant notamment une parfaite intégration dans l'environnement, sur la parcelle ZN 30 au lieu-dit Kervénac'h, plus précisément au sud de la station par lit bactérien actuellement en service. A l'issue des travaux, ce dernier ouvrage sera quant à lui entièrement démantelé. Le dossier correspondant est en cours de constitution, nous avons visité des installations similaires et nous mettons tout en œuvre pour que ce projet puisse aboutir rapidement et dans de bonnes conditions.

Les travaux de construction, par « Côtes d'Armor Habitat », des 10 pavillons locatifs adaptés ont débuté. La première tranche « Rue de la Gare », face à l'école est sorti de terre. La deuxième tranche sera réalisée sur le secteur « Park Nevez » à partir du mois d'octobre.
Ce type de projet attire beaucoup à en juger par le nombre de candidats inscrits. L'attribution devrait se faire d'ici la fin de l'année et nous envisageons une remise des clés en avril 2010.

L'aménagement du giratoire au lieu-dit « L'oratoire » est en bonne voie ; le début de ce chantier est programmé pour le 15 septembre 2009.

Je souhaite saluer Jacques QUENDERFF, en lui souhaitant une bonne et heureuse retraite ; il sera remplacé dès la prochaine rentrée scolaire par Yves CAFFE qui prendra la Direction de « L'école des deux ménés ».

Je me limiterais à ces quelques points, passez un excellent été et à l'occasion faites donc une halte au marché de Louargat où vous pourrez profiter, entre autre, durant 6 semaines des « Marchés animés ».

***LE MAIRE,***
***Gilbert LE BLEVENNEC***

***Permanence du Maire et des adjoints***

Samedi de 9h00 à 12h30
Lundi de 9h30 à 11h30
Mardi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 9h30 à 12h00
Lundi de 14h00 à 16h00
Samedi de 10h00 à 12h00

LE BLEVENNEC Gilbert, Maire
COLMOU Eric, 1er adjoint
BOUDEHENT Jean-Yves, 2 ème adjoint
L'HEVEDER Hervé, 3 ème adjoint
QUELEN Brigitte, 4 ème adjoint
DANIEL Irène, 5 ème adjoint

# BUDGET GENERAL 2009

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 1 862 283 €. Les opérations en investissement s'équilibrent quant à elles à hauteur de 1 189 028 €.
Dans la section fonctionnement, en dépenses nous trouvons :

## *LES CHARGES A CARACTERE GENERAL :*

517 500 € soit 27,8% du budget. Y figurent les travaux en régie pour 72 000 € (intervention du personnel des services techniques dans l'aménagement du giratoire de L'ORATOIRE ainsi que dans la construction de nouvelles classes au groupe scolaire)
L'électricité 45000 €
le carburant 25 000 €,
le gaz 30 000 €,
les fournitures d'entretien 21000 €,
les fournitures scolaires 22 000 €,
l'entretien et réparation des bâtiments 27 000 €,
l'entretien et réparation des réseaux 48 000 €,
les transports scolaires : ramassage et déplacements à la piscine 21 000 €…etc.

## *LES CHARGES DE PERSONNEL :*

964 700 € soit 51,8%
Ce montant est relativement élevé sur notre commune par rapport aux communes de même strate, en effet LOUARGAT effectue beaucoup d'opérations en régie: l'eau, l'assainissement, réparation et constructions des bâtiments. L'utilisation des compétences de nos services techniques nous permet de minorer les coûts d'investissements dans ces domaines.

## *LE VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT :*

169 000 € soit 9.07%
LES AUTRES CHARGES DE GESTION : 124 900 € soit 6.7%
LES CHARGES FINANCIERES : 61 000 € soit 3.27%
Le delta restant est le résultat de petites opérations pour 1.36%

## *LES INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS*

Elles représentent 3% du budget fonctionnement.
La gestion d'une commune est de plus en plus exigeante et réclame beaucoup d'investissement personnel et de présence.
Le législateur à mis en place ce régime indemnitaire, ceci afin de garder une pluralité au sein des municipalités, que ces postes ne soient pas réservés uniquement à des personnes en situation de retraite ou ayant plus de facilité a se rendre disponible. Il est à noter que bon nombre de réunions ont lieu sur la journée. Les indemnités permettent ainsi de compenser les pertes sur salaire, les congés des salariés élus.

## *LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT*

Les principales dépenses d'investissement, concernent du matériel pour l'école, l'achat de terrains, du matériel pour les services techniques, de la voirie et des opérations financières.
Cette année nous avons un important programme de voirie, ce qui limite nos investissements pour 2009 (giratoire, lotissement chenevière, programme annuel…)

## *LE BUDGET ASSAINISSEMENT*

Il est équilibré à hauteur de 35 043 € en fonctionnement et 85 086 € en investissement.
Ce budget concerne 409 abonnés raccordés, le prix du m3 traité est de 1.03 € et le branchement est à 813 €.

## *LE BUDGET D'EAU*

Il est équilibré à hauteur de 444 431 € en fonctionnement et 221 817 € en investissement.
L'abonnement est de 41,46 € le semestre et le m3 est à 1.377 € pour une consommation de 100 à 500m3.

Tous les budgets ont été adoptés lors de la séance du conseil municipal du 26/03/09.
Mme JAOUEN notre trésorière et notre conseillère en gestion, nous a donné lors de cette séance les ratios par rapport aux communes de même strate. Les chiffres qui montrent que LOUARGAT est une commune stable financièrement ce qui nous conforte dans nos choix et investissements.
Je tiens à remercier le personnel communal, et plus particulièrement Mme HAMON ELISABETH pour le suivi et Mr BRUNELLES PASCAL pour sa rigueur dans l'élaboration de ces budgets.

***ERIC COLMOU***
***Adjoint aux finances***

**<u>Pour information</u> : Les comptes rendus de conseils municipaux sont consultables en Mairie.**

**SOMMAIRE**


Le mot du maire ..... P. 2
Le budget ..... P. 3
Extension école ..... P. 4
L'oratoire ... ..... P. 5
«Sous les lignes, prudence...» ..... P. 6
Elagage..... P. 7
Ils vous proposent ..... P. 8
Informations sociales ..... P. 9
Espace culturel ..... P. 10-12
La vie des associations ..... P. 13-15
Ecole bilingue..... P. 16-17
Devenir de l'école..... P. 18
Fleurissement et marché d'été..... P. 19
Etat civil..... P. 20
Urbanisme ..... P. 21
Calendrier des fêtes ..... P. 22
Korn ar Brezhoneg..... P. 23
la vie de la commune..... P. 24



**Rédaction :**
Mairie de Louargat
**Directeur de publication :**
M. Gilbert LE BLEVENNEC
**Mise en page et impression :**
Groupe Rodenn Grafik
(02.96.119.700)
**Dépôt légal :**
Juillet 2009


*Photos du bulletin : Jean-Pierre LE GAUDU, Gilbert LE BLEVENNEC, Brigitte QUELEN, Jean-Yves BOUDEHENT, Christian ACLOQUE - COUVERTURE : «CLAP photos» Ploumagoar : Fontaine de St Eloi*

# Extension Ecole

## Du nouveau pour la rentrée scolaire

### *Combien d'élèves vont reprendre et apprendre à connaître le chemin de l'école à la rentrée ?*

Avec un effectif de 277 enfants sur l'année scolaire 2008-2009, en constante progression depuis quelques années, nos écoliers sont de plus en plus à l'étroit dans une structure qui date de 25 ans et qui a déjà fait l'objet de quelques adaptations en fonction des besoins croissants. L'extension de l'école a débuté cet hiver et s'achève actuellement. Elle va sans aucun doute améliorer l'accueil des enfants. Attenante au complexe existant, la nouvelle construction s'intègre parfaitement au groupe scolaire et se compose de : 2 classes supplémentaires, un local atelier, un espace vestiaire et un bureau.

La polyvalence de nos employés communaux a permis de réaliser une grande partie de ces travaux en régie (terrassement, gros-oeuvre, menuiseries intérieures et extérieures, isolation, revêtements, peintures). La charpente, la couverture, l'électricité et les enduits ont été effectués par différentes entreprises suite à appel d'offres.

On peut se réjouir de voir que des artisans locaux ont pu se positionner pour travailler sur ce projet.

***Jean-Yves BOUDEHENT, adjoint aux travaux***

*Visite de chantier*

*Le nouveau bâtiment*

### *Quelques chiffres*

surface au sol : 250m2
montant des travaux : 123 517 € HT (ne comprenant pas les salaires des agents communaux pour les travaux en régie)
montant des subventions : 63 408 €
Effectif scolaire : 1989 - 199 élèves - 2008 - 277 élèves

AU PETIT BOIS LTD
*Mobilier : fabrication / Restauration / Peinture*
*Ménuiserie • Peinture et Décoration*
*Tissu d'ammeublement*
**Phone : 09 62 15 04 61**
**Email : AuPetitBois@live.fr**

PERSONNIC
**BATIMENT**
**GENIE CIVIL**
ZA St Paul - BP4
22540 LOUARGAT
Fax : 02 96 43 08 72
e.mail :
personnic.sa@personnic-sa.fr
02 96 43 31 48

# L'oratoire

Depuis l'été dernier, l'entrée du bourg en venant de la gare a sensiblement changé d'aspect et bientôt un giratoire viendra compléter les modifications déjà apportées.
Sur cette départementale très fréquentée, différents aménagements avaient été imaginés pour sécuriser l'accès au groupe scolaire, au complexe sportif et aux propriétés riveraines.
Les panneaux signalant l'entrée en agglomération et l'école, les marquages au sol et les signaux lumineux ne suffisent manifestement pas à réduire la vitesse de certains automobilistes. L'ouverture de l'Ecomarché et le trafic supplémentaire engendré par ce nouveau commerce accentuent encore un peu plus les risques d'accidents.
La solution miracle n'existe pas, mais depuis plusieurs années, la création d'un giratoire à cet endroit avant déjà été envisagée pour ralentir et réguler la circulation en gardant comme objectif principal, la protection des personnes.
Pour des raisons administratives et de calendrier des entreprises, il nous faudra patienter jusqu'au mois de septembre pour voir ce projet aboutir.

Au-delà de l'aspect sécurité, il a semblé opportun de profiter de ces travaux pour réaménager cet endroit et le rendre accueillant.
L'ancien tracé de route a fait l'objet d'une cession par le département, au profit de la commune, ce qui a permis la reconstruction de l'Oratoire à cet endroit, et de libérer l'emplacement initial pour la création du rond-point.

Ce monument, témoin d'un long passé, a été admirablement remis en valeur par les employés communaux, dans un espace agrémenté de roches et de verdure. Nul doute que lorsque la dernière phase des travaux sera close, le quartier de l'Oratoire sera non seulement sécurisé mais aussi embelli.

***Jean-Yves BOUDEHENT, adjoint aux travaux***

**Service astreinte de week-end pour LE SERVICE D'EAU**
**PORTABLE 06 30 82 46 61**

Pour faciliter le relevé de votre compteur d'eau, merci de bien vouloir :
- nettoyer le citerneau,
- rendre plus accessible le citerneau (élagage des branches, débroussaillage…)

JARDINSERVICES
✔ Tonte de pelouse
✔ Taille de haies
✔ Débroussaillage
✔ Travail du sol
(charrue, buttoir, fraise, gyrobroyeur, etc...)
AGRÉÉ AIDE À LA PERSONNE
-50%
Réduction d'impôt ou crédit d'impôt
TVA 5,5%
MARC LE BONNIEC - LOUARGAT
02 96 43 51 62 - 06 28 45 24 32

# "Sous les lignes, prudence, restons à distance"

Comme par le passé, ERDF et RTE, renouvellent leurs conseils de prudence à proximité des lignes électriques en s'associant pour une campagne de sensibilisation et de prévention.
Quel que soit le type de ligne électrique aérienne, la trop grande proximité d'une personne ou d'un engin, ou encore un objet pointé dans sa direction peut en effet provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présenter alors un risque d'électrocution.

- pêcheurs dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices de l'électricité.

- agriculteurs circulant avec des engins de grande hauteur, manipulant des objets encombrants, élagage,abattage, traitements aériens des cultures.

- professionnels du bâtiment et des travaux publics,

- adeptes de sports et de loisirs plein air (aviation de tourisme, vols en ULM, jeux de cerf-volants, etc...)

Il ne faut jamais oublier qu'il existe toujours un risque électrique dans de nombreuses situations de la vie courante.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à votre interlocuteur ERDF ou RTE habituel.

***ERDF - Réseau Electricité Bretagne Côtes d'Armor***
***1 rue Romain Rolland - BP 314 - 22003 Saint-Brieuc Cédex 1***
***Tél 02 96 62 41 97 - Fax 02 96 62 42 42***
***erdf-dict-cotarmor@edfgdf.fr***

## *Puits et forages domestiques : une nouvelle réglementation*

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique,de déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie. Cette obligation est rentrée en vigueur depuis le 1er janvier 2009.
Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 devra faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.
La déclaration devra être réalisée en remplissant un formulaire à retirer en mairie, en reprenant les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives au réseau de distribution de l'eau potable. Ce formulaire devra être déposé en mairie de la commune concernée.

ERDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

# Elagage : règles de sécurité

Chaque année, ERDF investit plus de 30 millions d'euros dans l'élagage des arbres. Objectif : éviter les risques liés à la présence des lignes en milieu arboré. Un gage pour la sécurité de vos concitoyens comme pour la qualité de fourniture.

Les arbres de grande hauteur et les branches à proximité des fils électriques représentent une source de perturbation de la distribution d'électricité en cas de coup de vent, d'où l'intérêt d'un élagage préventif.

## En matière d'élagage, QUI est responsable de QUOI ?

**L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre se trouve :**

1- en domaine privé, et :

- déborde sur le domaine public où est située sur la ligne électrique.

ou

- a été planté après la construction de la ligne sans accord écrit d'EDF.

ou

- loin de la ligne, mais qu'il existe un risque de chute de l'arbre ou de ses branches sur la ligne.

2- en domaine public, si la collectivité procède elle-même à l'entretien du domaine et des arbres.

Dans les cas ci-dessus, l'élagage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agrée de son choix.

Au préalable, le propriétaire doit contacter EDF pour examiner les conditions à respecter afin de réaliser l'élagage en toute sécurité.

En dehors des deux cas spécifiques ci-contre, ERDF prend à sa charge l'élagage des arbres et branches nécessaires aux abords des lignes, quelles soient situées en domaine public ou privé.

- Ces travaux sont réalisés par une entreprise spécialisée.
- Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur de son intervention.
- Le bois issu de l'élagage sont déposés sur la parcelle, à la disposition du propriétaire.

Si un arbre menace de tomber sur une ligne électrique, contacter le Centre d'Accueil dépannage d'ERDF :

**0 810 333 122**

**Consignes générales de sécurité :**

**Même sans toucher une ligne, on risque l'électrocution (phénomène d'amorçage)**

- **Ne jamais toucher une branche en contact avec une ligne électrique, ou la surplombant. Ne pas toucher un arbre en contact ou très proche d'une ligne.**
- **Ne pas s'approcher ou approcher des objets à moins de 3 mètres d'une ligne. En cas de ligne tombée à terre, ne jamais s'en approcher, encore moins la toucher, et avertir le dépannage.**

1

# Ils vous proposent leurs services...

## LE GRAND TP

**Travaux publics**
Terrassement - Assainissement - Particuliers

**Yann LE BOULANGER**
**Port. 06 14 16 37 16**
**legrandtp@orange.fr**
**Tél. 02 96 43 01 19**
**Fax 02 96 43 03 44**
**1, Bel Air**
**22540 LOUARGAT**

## CHRISTOPHE ET CAROLINE L'ARMOR

**"Le jardin de la source"**
Christophe et Caroline L'ARMOR, vous invitent à venir découvrir diverses variétés de plants pour votre jardin, ainsi qu'un large choix de légumes de saison, cultivés au naturel.
Ils vous accueillent et vous conseillent tous les soirs de 17h30 à 20h.

**24, rue de Traou Guer**
**St Eloi**
**22540 LOUARGAT**
**Tél.: 06 50 49 86 37**

## "DE MÈCHES AVEC VOUS"

Depuis le 15 juillet, Vanessa Neuder vous accueille dans son salon de coiffure, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h ; le samedi de 9h à 17h

**46, avenue des prunus**
**22540 LOUARGAT**

**Tél 02 96 43 58 39**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
*Spécialités maison*
Marie-Claire et Jean-Marc
SCAVINER
16, avenue des Prunus - 22540 LOUARGAT
✆ 02 96 43 13 80

Au Jardin d'Eden
Solène BUSTEAU
Artisan Fleuriste Créateur
02 96 43 57 81
8, place Roger Madigou - 22540 LOUARGAT

## 4 raisons de penser RSA

1. Pour compléter les revenus du travail de ceux qui en ont besoin : Sous certaines conditions de ressources et selon la situation familiale, le rSa peut améliorer le quotidien des travailleurs modestes et, cela, même si la personne ne bénéficie actuellement d'aucune prestation.

2. Pour encourager l'activité professionnelle : En cas de reprise de travail, le RSA assure un complément de revenus, sans perdre l'ensemble des prestations sociales.

3. Pour simplifier le système des aides : Les bénéficiaires reçoivent une seule et même aide qui rassemble plusieurs prestations sociales (Allocation de Parent Isolé, Revenu Minimum d'Insertion, primes d'intéressement proportionnel et forfaitaire à la reprise d'activité) et qui perdure tant que la situation familiale et professionnelle ne change pas.

4. Pour favoriser l'insertion : un accompagnement professionnel et social : Le bénéficiaire du rSa à un interlocuteur unique qui suit l'ensemble de son dossier, l'accompagne dans sa recherche d'emploi et l'informe des aides qui peuvent faciliter sa reprise d'activités.

**RSA – MODE D'EMPLOI**
1 – FAIRE LE TEST D'ELIGIBILITE
2 – SE PROCURER UN DOSSIER
3 – INSTRUIRE UN DOSSIER
4 – EFFECTUER UNE ORIENTATION
5 – ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT

**CONTACTS :**
**CAF des CÔTES D'ARMOR** au 0 820 25 22 10
**MSA des CÔTES D'ARMOR** au 02 96 75 91 75
**CSD de GUINGAMP**
(Circonscription de la Solidarité Départementale)
au 02 96 40 10 30
**CCAS de LOUARGAT** au 02 96 43 12 35

## PLAN CANICULE 2009

Les personnes âgées ou handicapées isolées souhaitant bénéficier d'aide lors du plan d'alerte et d'urgence, peuvent demander leur inscription ou se faire inscrire par un proche ou un tiers auprès des services de la Mairie de Louargat.
**Pour connaître les conditions d'inscriptions, vous êtes invités à contacter la Mairie au 02 96 43 12 35**

## REGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LES TROUBLES LIES AU BRUIT

En application de la loi Bruit de 1992, le décret du 18 avril 1995, du code de la santé publique prévoit que : "toute personne qui aura été à l'origine par elle même ou par l'intermédiaire d'un autre, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 457,35 €".
En application de l'arrêté préfectoral du 27/02/90, les bruits et nuisances concernant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... sont susceptibles de causer une gêne et leurs utilisations sont strictement réglementés et limités :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
le dimanche et les fêtes de 10h à 12h

## Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé

Si vous avez de faibles ressources, mais supérieures au plafond fixé pour l'attributionde la CMU (par exemple, entre 620,58 € et 744,67 € pour une personne seule), vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de couverture maladie complémentaire.
Cette aide ouvre droit à une déduction sur votre cotisation auprès de votre organisme de protection complémentaire santé.
Vous devez vous adresser à votre caisse d'assurance maladie. Elle seule est compétente pour établir vos droits.

# Espace culturel

## cinq artistes Louargatais exposent :

***A l'initiative de Marie-Ange L'ALES, cinq artistes de la commune se sont associés pour nous présenter leurs oeuvres au cours d'une exposition se déroulant du 27 juin au 5 juillet.***

Marie-Ange donne de son temps depuis de nombreuses années pour dispenser des cours de couture, au sein de l'amicale laïque. En retraite depuis 5 ans, elle réalise son rêve d'enfance : la peinture. Inscrite à CADREA à Guingamp, elle rencontre par hasard une personne, en cours de peinture, qui lui donne l'envie de s'essayer à la sculpture, et ceux qui sont venus voir l'exposition ont pu se rendre compte de ses talents.
Ses oeuvres sont réalisées principalement en argile selon la technique du modelage, en plâtre et en béton cellulaire.
Couture, peinture, sculpture et voilà qu'elle rencontre Anne-Marie CADIN qui l'initie à la dentelle aux fuseaux.

La dentelle aux fuseaux ?
Cette activité aurait pris naissance sous les doigts d'une jeune brodeuse nommée Isabelle MAMOUR EN 1407.

Anne-Marie CADIN est intarissable sur le sujet. Dentelle torchon (dentelle d'initiation), Danoise, Bayeux, Dentelle Duchesse (à fils coupés), fleuri de Bruges, tous ces noms définissent différentes techniques de dentelles aux fuseaux qui n'ont plus de secrets pour Anne-Marie.
Cette passion lui est venue par hasard, en octobre 1997, au cours d'un 2ème séjour en Guyane où elle accompagnait son mari, parti là-bas pour son activité professionnelle.
Elle y rencontre une spécialiste de la dentelle Duchesse qui l'initie. Anne-Marie pratiquait déjà le tricot, la couture et le crochet.
Elle a ensuite poursuivi son apprentissage à Paris, dans un cercle de dentellières, un couvige. Elle apprend les techniques de base,s'entraîne encore et encore, les heures ne se comptent pas. Au cours de l'exposition, les visiteurs ont pu admirer ses chefs d'oeuvre et tout particulièrement un éventail en dentelle Duchesse qui lui a demandé plus de 2000 heures.
A son tour, elle transmet son savoir au travers de cours qu'elle dispense déjà à Trélévern, Plouha et Pabu...

De la dentelle, il en faut aussi à Catherine ACLOQUE pour réaliser ses costumes. Les costumes bretons brodés ne sont pas l'exclusivité de Quimper.
Sa passion de la broderie est née progressivement au fil des années. Elle a commencé par la couture il y a environ 20 ans. De fil en aiguille, en fréquentant les brocantes, elle a commencé par acheter un vieux costume breton qui lui a servi de modèle. Elle a donc acheté du tissu pour tailler un nouveau costume. Ensuite, à l'aide de documents, de professionnels de la broderie, de visites

de musées, elle a réalisé un costume de A à Z (modèle QUIMPER homme). Cinq mois environ sont nécessaires pour terminer ce travail. Elle réalise suivant les modèles, des broderies sur tulle, de perles, de fils, ou de canetille (fil creux or ou argent).
Pour se perfectionner, elle se rend une fois par mois à Milizac, pour suivre les cours de Paul BALBOUS, brodeur professionnel.

Natif de Jersey, Marc FERON peint depuis 1992. Initié avec un artiste professionnel à Paris, il a commencé par des copies de maîtres, a continué en peignant des modèles vivants, puis il s'est mis au paysage. Actuellement, il travaille beaucoup sur commande.
Les modèles exposés sont réalisés à la peinture à l'huile, certaines oeuvres ont un petit côté loufoque (ex : la bigoudène à la coiffe cassée). Il dessine aussi au fusain.
Marc est installé à Louargat depuis 1993. Il ne se contente pas de son activité de peintre, et il est aussi guide accompagnateur touristique. Par ailleurs, il occupe les scènes de la région lors des festou-noz où il excelle dans le kan an diskan, pour le plus grand plaisir des danseurs et danseuses.
Peintre, guide, musicien, chanteur, et enfin comédien car il fait aussi du théâtre, en breton, au sein de l'association "Alanig al louarn" à Guerlesquin.

Nelly RIVOAL, autodidacte a commencé par la peinture à l'âge de 13 ans environ, des aquarelles d'abord, puis la peinture à l'huile, le pastel sec et le pastel gras. Comme Marie-Ange, elle pratique aussi la sculpture, et le modelage à l'argile. Pour l'exposition, elle nous a présenté quelques unes de ces oeuvres au travers desquelles se dégage beaucoup de sensibilité. Elle se sert rarement de modèle, et réussi à transmettre ses émotions et faire passer des messages. Comme beaucoup d'artistes, elle est très discrète et n'aime pas beaucoup parler d'elle.

***Ces artistes ont mis tout leur coeur à réaliser cette exposition qui a été un succès. De nombreux visiteurs sont venus voir, admirer, interroger, s'initier et nous espérons que cette action sera renouvelée. Il y a sûrement d'autres artistes sur la commune, et l'idée serait peut-être d'organiser une exposition à plus grande échelle, pour que toutes ces personnes sortent de l'ombre et puissent échanger.***

***Brigitte QUELEN, Adjointe chargée de la communication***

# Espace culturel (suite)

## *Le festival du conte*

C'est la nouveauté de l'année à Saint-Eloi. Un week-end placé sous le signe du conte et des jeux. Un week-end convivial en somme.
On a compté ! Ce sont près de 140 personnes qui sont venues lors du week-end "les moulins à paroles" organisé par le comité de quartier, les 18 et 19 avril dernier.
Pour cette première édition, quatre conteurs ont partagés avec le public leur amour de l'oralité.
Le samedi tout d'abord, à l'occasion de l'apéro-conte : un conte, un verre, un conte, une soupe, un conte...un chapelet de bonnes choses proposé par le Collectif Nasr Heddin au café "Le Saint-Eloi".
Le lendemain, après le repas de midi concocté par les bénévoles de l'association, chacun des conteurs du Collectif a présenté son spectacle aux chanceux qui étaient venus.
"Contes pur beurre" d'Alice DUFFAUD, "Tu es à croquer" de Sophie HOUEN, puis en clôture, Job HOUARD et Vassili OLLIVRO ont mélangé leurs univers et leurs histoires.
Outre le conte, on pouvait également s'essayer au jeu puisque durant toute la journée du dimanche 10 jeux en bois étaient à la disposition du public.
Un première édition qui en appelle d'autres.
L'année prochaine ? la date n'est pas encore fixée, mais on parle déjà d'une randonnée contée, d'un manège... mais tout çà est une autre histoire.

***Vassili OLLIVRO***

## *"REGARD OBJECTIF"*

En association avec l'Office du Tourisme, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune, du 23 mai au 19 juin, une exposition de photos. Ces photos ont été réalisées par les membres de l'atelier du CLAP de Ploumagoar "Regard Objectif".
Une soixantaine de clichés sont donc venus agrémenter les murs de la salle du conseil pendant 3 semaines. Le thème choisi était le patrimoine bâti de Louargat. Les photographes amateurs ont su appréhender nos différents monuments et sites sous les meilleurs angles et ont ainsi proposer aux visiteurs un autre regard sur nos calvaires, chapelles, églises, fontaines... L'image de couverture en est un bel exemple.

***Vernissage de l'exposition «Regard Objectif»***

## *EXPO PHOTOS : "DECLIC ARMOR"*

Une autre exposition de photos réalisées par l'association "Déclic Armor", se tient actuellement à la mairie du 10 au 31 juillet, sur le thèmes des gens au travail.

# La vie des associations

***Dans la foulée du mondial féminin de handball remporté par l'équipe de France, ce sport connaît sur notre territoire une nette progression.***

Cet engouement a touché notre canton et en quatre ans les effectifs ont explosé à l'école de handball de l'USMB à Louargat. Au cours de cette saison 2008/2009 ce sont 55 jeunes filles de 9 à 17 ans qui ont goûté à travers entrainements et compétitions aux plaisirs que procure cette pratique sportive. Chaque équipe est encadrée par un dirigeant en charge de leur préparation et de leur accompagnement pour les matchs du samedi après-midi

| Catéporie | Effectif | Encadrement |
|---|---|---|
| - 9ans | 8 | LE MOIGNE Laetitia<br>Match sous forme de mini-plateau<br>Par équipes de 5 (mixité possible) |
| - 11ans | 11 | BONNAIRE DEVRAULT<br>Anne Marie |
| - 13ans | 20 | DECOSSE Céline<br>LESAUX Jean François<br>2 équipes engagées |
| - 15ans | 8 | DIGOIS Marc |
| - 17ans | 6 | Entente avec l'équipe de Plouaret<br>LE JEAN Henri (Louargat)<br>SALAUN Florence (Plouaret ) |
| ***Coordination : Le Moigne Raymond*** | | |

Si le résultat reste à chaque match le but principal pour les jeunes joueuses il n'en est pas de même pour les encadrants. Leurs objectifs sont centrés sur la dimension collective, l'esprit d'équipe, le respect des autres, le fair-play et surtout sur les relations, la convivialité et le plaisir de se retrouver chaque semaine pour de nouvelles rencontres chargées d'émotions.

Pour la saison 2009/2010 la volonté est d'abord d'assurer la continuité de la structure et d'engager au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge (2 en - 15ans), d'accueillir de nouvelles joueuses, d'agir pour améliorer la qualité du jeu, des relations, de l'organisation. Pour cela le club a besoin de renforcer son équipe de dirigeants. Les compétences techniques (anciennes joueuses par exemple) mais aussi administratives ou tout simplement les bonnes volontés sont bienvenues. Pour tout renseignement joindre : Raymond Le Moigne, Président de la section Handball

***Henry LE JEAN***


**TAXIS**
***des Trois Versants***
**Marie-Christine, Michel et Samuel THOMAS**
**Transport Médical Assis Conventionné**
**02 96 43 16 91 • 06 08 77 56 37**

Georges T.P
Terrassement - Assainissement
Aménagements extérieurs
Transports
10 Gollot bras
22540 LOUARGAT
06.07.45.01.38
02.96.43.52.87

# La vie des association (suite)

## TRAIL DU MENE BRE

Le samedi 6 juin, environ 350 coureurs à pied se sont élancés à l'assaut de nos deux Ménés, nullement à la recherche de la gloire ou d'un quelconque trophée exceptionnel, mais tout simplement pour pratiquer leur sport favori : le trail (course pédestre nature).
La difficulté des parcours proposés n'a pas freiné les ardeurs des concurrents tous pressés d'en découdre avec les rudes montées du Méné Hoguéné ou celles du Méné Bré. C'est un véritable défi à soi-même que se lancent ces coureurs, avec au bout, la satisfaction d'avoir réussi et aussi d'avoir participé à une course à but humanitaire.
Cette 6ème édition du trail a connu une forte affluence. Les spectateurs étaient nombreux sur le site et sur le parcours, notamment sur le sommet du Méné Bré, pour encourager les sportifs. Ils ont également pu profiter du panorama exceptionnel sur le Trégor.
L'innovation du jour, les courses enfants et la randonnée pédestre n'ont pas eu le succès espéré, peut-être par manque d'informations.
Satisfaits de cette journée, les membres de l'association vous donnent rendez-vous le 5 juin 2010 pour la 7ème édition.
Les bénéfices de cette journée seront reversés à la recherche sur la mucoviscidose.

***André GOUZOUGUEN, président de l'association.***

## TOURNOI DE FOOT DU 30 MAI

La deuxième édition du Challenge Julien Le Masson a eu lieu le 30 mai. Nous avons accueilli près de 500 joueurs venus de Guingamp, Paimpol, Bodilis et de toute la région. Une équipe de Mantes La Jolie ayant apprécié l'accueil en 2008, est revenue cette année, la commune de Louargat avait pris en charge l'hébergement au camping du Cleuziou. Dans la catégorie des "13 ans", c'est Plestin qui monte sur le podium. Quant aux "poussins", c'est l'équipe de Mantes la Jolie qui emporte la coupe du vainqueur. Les "benjamins" locaux se sont imposés, et gardent le challenge dans leur club pour la deuxième année consécutive.
Nous remercions tous les bénévoles du club, les parents, les services techniques de la commune, et donnons rendez-vous pour l'année prochaine.

***Guy CONAN,***
***organisateur de la journée***

## UNE NOUVELLE ACTIVITE : la randonnée péderstre

A la rentrée, une nouvelle activité va venir étoffer le tissu associatif louargatais : la randonnée pédestre, une première sortie a eu lieu vendredi 26 juin, et Yvette Julou, à l'initiative de ce projet, était satisfaite de la participation. L'idée est d'organiser une randonnée par semaine, le jour restant à définir. Pour tout renseignement, téléphoner au 02 96 43 15 53.

*Bro Venac'h*
Pays de Belle-Isle-en-Terre
communauté de communes

## UN CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Depuis cette année, l'organisation et la gestion du centre aéré sont du ressort de la communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre.
Pour le mois de juillet (du lundi 6 au vendredi 31), les activités auront lieu à l'école de Louargat, pour se déplacer ensuite du lundi 3 août au vendredi 21 août à l'école de Belle-Isle-en-Terre.

La communauté de communes organise un ramassage en car le matin et le soir dans toutes les communes du territoire.

Pour tous renseignements, contacter Sophie d'Eaubonne au 02 96 43 31 07
Animatrice du service jeunesse
à la Communauté de Communes

***L'équipe d'encadrement du mois de juillet***

PUBLICITE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL
Nous ne faisons pas de démarchage.
Si vous êtes intéressé par un encart publicitaire dans notre bulletin,
il vous suffit de contacter la mairie et de fournir le texte de cet encart.

Format 9x5 cm
1 parution 55 Euros
2 parutions 80 Euros

Format 18x10 cm
1 parution 70 Euros
2 parutions 115 Euros

# Ecole bilingue

## *Français et Breton - Un plus pour votre enfant*

***En 1998, grâce à la motivation d'une poignée de parents,la première classe bilingue Français-Breton s'est ouverte. Aujourd'hui, les élèves sont répartis en 7 classes de la maternelle au CM2, soit plus de 150 élèves sur Belle-Isle et Louargat. Les premiers élèves de la filière sont déjà au lycée.***

Les élèves peuvent intégrer les classes bilingues jusqu'au CP.
L'école de Louargat accueille les maternelles de Louargat et tous les CE2, CM1, CM2 (cycle 3). Quant à l'école de Belle-Isle, elle accueille les maternelles de Belle-Isle et tous les CP, CE1 (cycle 2).
Un service de car, financé par les communes et le conseil général est mis à disposition des familles entre Belle-Isle et Louargat (6 minutes le matin et le soir). L'école de Plounévez-Moëdec accueille les élèves de son secteur dans les trois cycles.
Le bilinguisme dans les écoles publiques est un vrai bilinguisme, c'est-à-dire qu'à l'issue de leur scolarité les enfants sont entièrement bilingues et savent écrire, lire, parler et compter comme dans les classes monolingues mais indistinctement dans deux langues, sans effort supplémentaire. Tous les enfants de l'école publique suivent le même programme, l'anglais y est pratiqué dès le CE1. Les enseignants bilingues sont professeurs des écoles avec une formation spécifique au bilinguisme.

L'association DIV YEZH BRO LEGUER (association des parents d'élèves bilingues du Léguer) a pour but :
- le financement des projets communs à plusieurs classes de la filière Louargat-Belle-Isle-Plounévez (exemple : la création de disques, pièces de théâtre, voyages scolaires....),
- la défense de l'école publique,
- la promotion du bilinguisme français-breton et de la culture vivante.

Pour cela, elle organise tout au long de l'année :
- 2 fest-noz,
- 2 braderies de vêtements (en automne et au printemps)
- 1 stand de crêpes au marché de Noël,
- une journée d'échange, d'initiation au breton pour les parents d'élèves,

  et participation aux autres actions engagées pour l'école publique...

## Contacts :

• l'association des parents d'élèves bilingues
tél : 02 96 43 08 63 - courriel : michat.il@sfr.fr

• l'école publique de Louargat :
Audrey LE BOULZEC ou Jean-Louis CABEL (enseignants bilingues)
tél : 02 96 43 12 36 ou 02 96 43 13 00

Un livret sur le bilinguisme, édité par l'Office de la langue bretonne est à la disposition de toute personne intéressée en mairie. Ce livret présente les avantages du bilinguisme, son enseignement, les résultats scolaires, la continuité au collège et répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Abeilles TAXIS
**Le Calvez Nathalie**
**7j/7 - 24h/24**
**Toutes distances**
*Transport médical conventionné*
*Remboursement toutes caisses*
*4 véhicules à votre service*
**Avenue des Tilleuls - 22540 LOUARGAT**
**06 61 94 28 28 - 02 96 43 57 21**

SERVICE ELEC
Jean-Claude CLOAREC
GÉOTHERMIE
THERMODYNAMIQUE
PANNEAUX SOLAIRES
CLIMATISATION
CHAUDIÈRE BOIS-CÉREALES
AUTOMATISME
RÉCUPÉRATEUR EAU DE PLUIE
ÉLECTRICITÉ CHAUFFAGE SANITAIRE
22540 LOUARGAT
02.96.43.12.99 – 06.07.30.39.40
cloarec.jc@wanadoo.fr

# *Un dra ouzhpenn evit ho pugel*

***An divyezhegezh abred (adalek ar skol-vamm) : ur chañs evit ho pugale, ur c'helenn evit an holl, programmoù heñvel ouzh ar reoù all, ur yezh ouzhpenn, ar blijadur hag an aotre da zeskiñ e brezhoneg !***

Savet eo bet an hentenn divyezhek e skol Louergad e 1998. Ur c'hlasad skol-vamm a-bezh 'oa bet digoret,e skol Venac'h ivez.
Niver ar vugale en deus kresket... Digoret eo bet ur c'hlasad kelc'hiad 2 (CP-CE1) e Benac'h hag e 2002, ur c'helc'hiad 3 (CE2-CM1-CM2) e Louargad.
Digoret eo bet un hentenn e Plounevez ivez, tri c'hlasad du-hont bremañ,da lâret eo 7 en holl ha tro-dro 150 bugel.
Ur c'harr-boutin a gas bugale Louergad da skol Venac'h (CP-CE1) : 6 munutenn pep beure ha bep noz, ur gwir plijadur evite. An dra-se 'zo digoust evit ar familhoù, paeet 'vez gant ti-kêr Louergad.
Ur gevredigezh, "div yezh bro Leger" he anv, 'zo bet krouet evit ma vefe posubl sevel raktresoù etre skolioù gant ar skolerien divyezhek.
Ur pezh-c'hoari "Beaj Maelduina" 'zo bet savet ha c'hoariet e Louergad gand 90 bugel. Warlene oa bet krouet kanaouennoù (sonerezh ha pozioù) gant an holl c'hoazh, un abadenn oa bet e Benac'h ar wech-mañ. Dorioù digor, festoù-noz,difoar... 'vez aozet gant ar gevredigezh bep bloaz. sellit ouzh ar skritelloù er bourk 'ta !

***Evit gouzout muioc'h :***

- ar skol,
- ar gevredigezh : 02 96 43 08 63
- an ti-kêr Louergad : roet 'vo deoc'h ul levrig, savet gant Ofis ar brezhoneg, e lec'h ma vez kavet ur bern titouroù : peseurt splet d'an divyezhegezh, ar c'helenn, disoc'hoù er sko, kenderc'hel er skolaj...

Deuit niverus !

***Isablle et Laurent MICHAT***

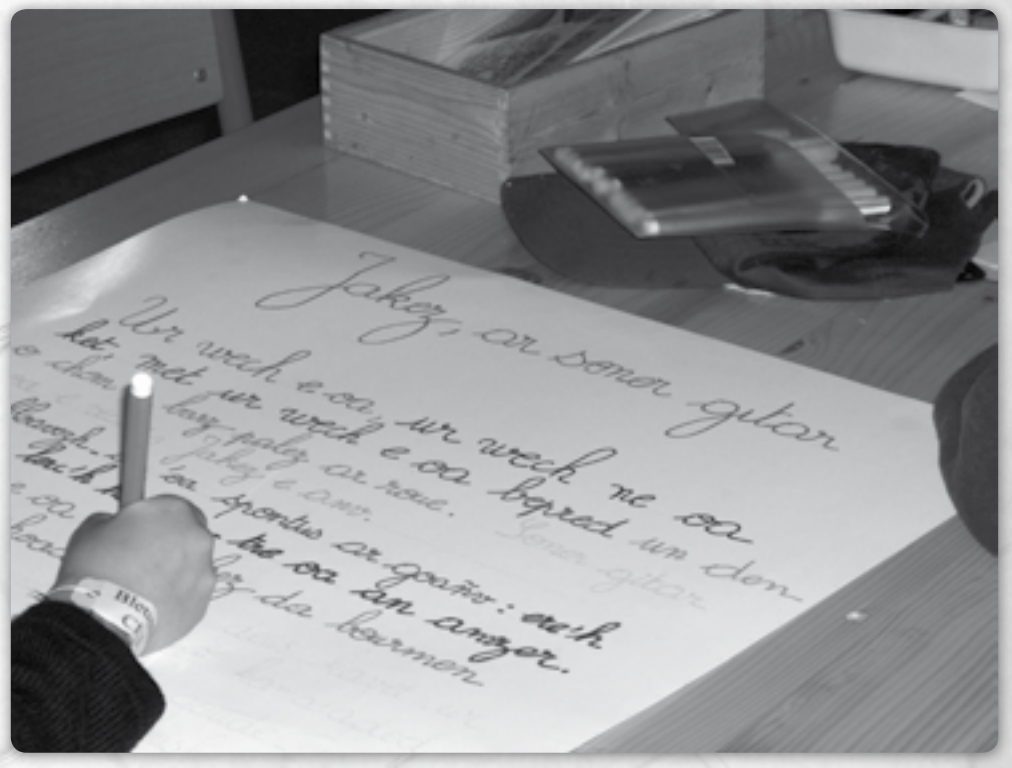

***LECTEURS DE «LOUARGAT INFO», SI VOUS AVEZ DES IDÉES, DES SUGGESTIONS POUR LE BULLETIN, N'HÉSITEZ PAS À NOUS LES COMMUNIQUER.***
***DIRECTEUR DE PUBLICATION : GILBERT LE BLEVENNEC, MAIRE***
***COORDINATEUR : BRIGITTE QUELEN, ADJOINTE***

**SARL IG2E**
**Evénementiel**

**Manoir du Cleuziou**

22540 - Louargat
**Tél. 09 50 23 60 48 / 06 20 41 54 78**
ig2e@lecleuziou.com

## *A cette époque, il était interdit de parler Breton !*

## *Notre école communale : son devenir... qu'en est-il à ce jour ?*

Soit que nous y ayons prêté une oreille distraite, soit que nous nous sommes sentis interpellés, nous n'avons pu ignorer les turbulences qui ont agité le milieu scolaire ces derniers mois. Ceci fut consécutif aux réformes envisagées dans les années à venir au sein de l'éducation nationale.

Il en va du devenir de notre école communale telle que nous l'avons connue jusqu'à ce jour ; elle qui a accueilli des générations de Louargatais de 2 à 14 ans, puis de 2 à 11 ans. Il est vrai, qu'elle n'est pas restée immuable depuis Jules Ferry, qu'elle a connu diverses réformes, qu'elle a évolué, qu'elle s'est adaptée, que certaines de ces réformes ont parfois fait grincer des dents.....

Mais ce qui nous attends dès la rentrée prochaine est plus qu'une réforme , il s'agira d'une refondation de la structure et du fonctionnement même du système public d'éducation ( école primaire, collège, lycée....)

Nous n'évoquerons ici que l'école primaire et à notre échelle -la commune de Louargat- il serait intéressant :

- de faire le point quant aux réformes proposées, certaines d'entre elles entrant vigueur dès la rentrée prochaine
- d'évaluer les conséquences dans les prochaines années.

***Pour les enfants :***

- 2 h de cours par semaine en moins, et des vacances rallongées, c'est 3 semaines d'heures de classe en moins dans l'année
- suppression des RASED : depuis plusieurs années de maîtres spécialisés viennent en aide aux enfants en difficulté (difficultés d'apprentissage ou de concentration par exemple). A la rentrée prochaine, le poste de Louargat sera supprimé.

***Pour les parents :***

- les inscriptions des enfants de moins de 3 ans ne seront plus comptabilisés par l'éducation nationale, ce qui signifie que des postes d'enseignants ne seront plus prévus pour les petites maternelles. Dans les prochaines années, cela concernera successivement les enfants de moins de 4 ans, puis moins de 5 ans....

- suppression des directions dans les petites écoles. Un responsable administratif chapeautera plusieurs écoles ; à chaque parent de se conformer aux disponibilités de ce nouveau responsable pour un rendez-vous ou un conseil car il ne résidera pas sur place.

***Pour les enseignants et les enfants :***

La suppression progressive de postes d'enseignants conduira à une augmentation du nombre d'élèves par classe et inéluctablement à une dégradation des conditions d'enseignement.

***Pour la commune :***

Le ministère propose la création de « jardins d'éveil » pour palier à la disparition progressive de l'accueil en maternelle. Qui aura la charge matérielle de ces structures ? c. à d. des coûts et charges de personnel, de matériel et de locaux ? La commune et les parents concernés, il va de soi.

Nous ressentons d'autant plus d'amertume, que la commune a consenti des efforts financiers pour agrandir l'école (2 salles supplémentaires seront opérationnelles à la rentrée de septembre). C''est faire fi des efforts consentis par la municipalité, toujours soucieuse du bien-être des enfants scolarisés à l'école communale.

# Fleurissement 2009 CLASSEMENT DU JURY COMMUNAL du 25 juin 2009

| CANDIDATS | ADRESSE | CATEGORIE | Classement par catégorie |
|---|---|---|---|
| LAMPER Monique | Rumélégan | 1 | 1 er |
| LE CARNEC Christiane | 6 hent poste mine | 1 | 2eme |
| LE BRAS Bernard | Guinisycoat | 1 | 3eme +Prix spécial talus |
| LIRZIN Jean Marc | 6 clos de l'oratoire | 1 | 4eme |
| JOLIFF Annie | 41 rue du manaty | 1 | 5eme |
| PRIMA Annie | Le fruguel | 1 | 6eme |
| LE TALLEC Marie Thérèse | 7 allée fao | 1 | 7eme |
| ALVAREZ Roberto | 1 rue des mimosas | 1 | 8eme |
| SCRUIGNEC Annie | 36 le gollot bras | 2 | 1 er |
| CONAN Marie Claude | 2 hent nevez | 2 | 2 eme |
| LE GRAVET Marie Rose | Rue de stade | 2 | 3 eme |
| LAGADEC Martine | 22 rue du syndicat | 3 | 1 er |
| GOSSET Anna | 18 rue de st éloi | 3 | 2 eme |
| EFFLAM Francis | 4-6 rue de la gare | 3 | 3 eme |
| LE BLANCHE Vincent | 4 rue du syndicat | 3 | 4eme |
| SINNEMA Jacques | 13 rue du pont | 3 b | 1 er |
| CASSIEN Denise | 9 rue du pont | 3 b | 2eme |
| LAVANANT Béatrice | 5 hent ty forn | 3 b | 3 eme |

1 ère catégorie — Maison avec jardin fleuri visible de la rue (<1000 m2)
2 ème catégorie — Parc et grand jardin privé visible de la rue ou ouvert au public (>1000 m2)
3 ème catégorie — Façade seule fleurie visible de la rue (balcon, terrasse, mur, fenêtre)
3 ème catégorie b — Façade fleurie + petit jardinet

## Marchés animés de Louargat

Maryvonne DUEDAL

Tous les jeudis
De 10h00 à 12h00
JUILLET / AOÛT
2009

| | |
|---|---|
| 16/07 | Musiques traditionnelles avec TIMOTHEE LE BOUR et YOUENN BODROS |
| 23/07 | Orchestre EMERAUDE (Accordéon et Guitare) |
| 30/07 | Twirling |
| 06/08 | Musiques traditionnelles avec TIMOTHEE LE BOUR et YOUENN BODROS |
| 13/08 | Maryvonne DUEDAL Musique de rue populaire, musette, chant & accordéon |
| 20/08 | Orchestre EMERAUDE (Accordéon et Guitare) |

Timothée LE BOUR
&
Youenn BODROS

CONTACT MAIRIE 02 96 43 12 35

# Etat civil 1 er semestre 2009

## Naissances (selon avis reçus des communes extérieures)

| | | |
|---|---|---|
| 13 février 2009 | Léo LE HERVÉ | 16, La Chenevière |
| 24 février 2009 | Zoé L'HÉVÉDER | 4, Kervoasdoué |
| 05 mars 2009 | Ewen ROHON | 1, Camarel |
| 18 mars 2009 | Nathanaël CHEVALLIER | 9, Traou Kêr |
| 1er avril 2009 | Océane BEAUVAIS | 3, Pont Elory |
| 28 mai 2009 | Sarah CLOAREC | 17, Promenade de l'Argoat |
| 31 mai 2009 | Noah LE LAY | 1, La Chenevière |

## Mariages

| | |
|---|---|
| 10 janvier 2009 | GAY David & MEUNIER Blandine |
| 14 février 2009 | PANZANI Pascal & LE COUEDIC Sandrine |
| 16 mars 2009 | JOLIFF Christophe & JOBIC Solène |
| 24 avril 2009 | HAGÈGE Elie& COUDURIER Hélène |
| 13 juin 2009 | LE FOLL Christophe & LECLERC Vanessa |

## Décès

| | |
|---|---|
| 6 janvier 2009 | Marie HAMON |
| 11 janvier 2009 | Odille-Jeanne LE GALL |
| 11 janvier 2009 | Geneviève LE COSQUER |
| 23 janvier 2009 | Marie LE GUEN |
| 4 février 2009 | Alice CONAN |
| 25 février 2009 | Andréa QUéLEN |
| 11 mars 2009 | François HILLION |
| 18 avril 2009 | Eugénie AMBLES |
| 24 avril 2009 | Rémy KERLEAU |
| 28 avril 2009 | Claire LE BOUR |
| 18 mai 2009 | Marcel QUÉLEN |
| 20 juin 2009 | Yvonne QUENQUIS |
| 30 juin 2009 | Robert PRIGENT |

# Demandes de déclarations préalables pour Travaux du 1 er semestre 2009

| | | | |
|---|---|---|---|
| 27/04/09 | CLOAREC Jean-Claude | 4, RUE DE STANG PER | CLOTURE |
| 30/04/09 | RICHARDSON Scott | 3, LALUZON | ABRI DE JARDIN |
| 22/05/09 | KERMEN Cyril | 44, AV DES PRUNUS | MODIFICATION OUVERTURES |
| 17/06/09 | BERTHELOT Eliane | 16, ALLEE FAO | BARDAGE DE PIGNONS |
| 25/05/09 | LE LUYER Jean-Jacques | 6, RUE DU MANATY | VERANDA |
| 27/05/09 | LE VEY Riwal | 1, PEN JAUDY | MODIFICATION OUVERTURES |
| 17/06/09 | LE LAY Franck | 1, LOT LA CHENEVIERE | ABRI DE JARDIN |
| 3/06/09 | CHELLINGWORTH Laura Elizabeth | 5, SAINT PAUL | MODIFICATION OUVERTURES |
| 19/06/09 | POILBOUT/RAULT Yoann ET TATIANA | 13, LOTISSEMENT TRAOU KER | CLOTURE |

# Demandes de permis de construire 1 er semestre 2009

| | | | |
|---|---|---|---|
| 23/01/09 | GUEZENNEC Loïc | 1, COADELAN | HANGAR AGRICOLE |
| 6/02/09 | COTES D'ARMOR HABITAT ODHLM | 4, ALLEE FAO | LOGEMENT ATTENANT A L EHPAD |
| 5/03/09 | FER François | TOULLAN BRE | RENOVATION HABITATION |
| 17/03/09 | FRANCOIS Jérémie | 2, LOTISSEMENT TRAOU KER | MAISON INDIVIDUELLE |
| 21/04/09 | BOUCHE THELLIER Véronique et sébastien | TOULLAN BOURG | MAISON INDIVIDUELLE |
| 27/04/09 | DERRIEN Teddy | 5, RUE DES TILLEULS | MODIFICATION DE LA TOITURE |
| 16/06/09 | MEUDIC / TREBOSC J-Loius et Fabienne | 4, LOTISSEMENT TRAOU KER | MAISON INDIVIDUELLE |
| 20/05/09 | GRANGIENS Céline | 14, LOTISSEMENT TRAOU KER | MAISON INDIVIDUELLE |
| 19/06/09 | POILBOUT/RAULT Yoann et tatiana | 13, LOTISSEMENT TRAOU KER | TERRASSE |

## NUMEROS DE TELEPHONE A CONNAITRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mairie | 02 96 43 12 35 | | |
| Ecole Maternelle | 02 96 43 13 00 | PEDICURE - PODOLOGUE | 02 96 43 19 75 |
| Ecole Primaire | 02 96 43 12 36 | EDF | 02 96 43 80 69 |
| Médecin | 02 96 43 12 89 | Pompiers | 18 |
| Pharmacie | 02 96 43 13 82 | Gendarmerie | 17 |
| Infirmière | 02 96 43 13 77 | SAMU | 15 |
| Infirmière | 02 96 43 51 07 | Kinésithérapeute | 02 96 43 51 74 |

# LOUARGAT

## Louargat en fêtes

### JUILLET

**04-05 et 06 :** Comité des fêtes de St ELOI - fête de St Eloi
**11 :** Amis du vélo du Pays de BELLE-ISLE
Pot / tro kanton benach au foyer Mille clubs
**12 :** Amicale des retraités louargatais - bal à la salle de l'Argoat
**14 :** Société de chasse - ball trap à la zone de Pors Diouris

### AOÛT

**01-02-03 et 04 :** Comité des fêtes de Louargat - fête de Louargat
**14 :** Comité de St Eloi - Méchoui
**29 et 30 :** Comité du Gollot - fête du Gollot

### SEPTEMBRE

**19 :** Comité des fêtes - bal country à la salle Argoat
**26 :** Amis de la table ronde - soirée repas à la salle le Menhir

### OCTOBRE

**04 :** Amicale des retraités louargatais - bal à la salle Argoat
**17 :** USMB - jambon à l'os à la salle Argoat

### NOVEMBRE

**07 :** Comité des fêtes - loto à la salle Argoat
**11 :** Repas des anciens
**22 :** Les Amis du Vélo - loto
**28 :** Amicale des retraités louargatais - repas des membres du club

### DÉCEMBRE

**04 :** Amicale des communaux - repas des membres
**04 et 05 :** Inter assos - téléthon
**12 :** Amicale laïque - repas
**13 :** USMB - LOTO

# Korn ar Brezhoneg

## Diou gontadenn verr
## Diwar-benn an azennet

### 1 – E Lokenvel
### Un azen maro

Ur beurevez e oa ar person Lokenvel o vond d'an iliz, hag e welas en traoñ d'ar blasenn un azen astennet.
Maro e oa ar paour-kêz loen.
Hag ar person d'an ti-kêr da lared d'ar maer : "Aze a zo un azen maro. Red vo sevel anezañ diwar ar blasenn.
- Hanta ! eme ar maer, ne peus nemet ober. C'hwi a zo kustum d'ober ar zav-korf!
- In zell oan d'ober, eme ar person, met deut-on a-raok da breveni ar gerent nesañ."

### 2 – E Bro Gorsika
### Un azen talvoudeg

E Bro-Gorzika un azen e-neus distaget ur pezh ruadenn gand mamm-gaer ur menajer ha lazet mik (1) ar paour-kêz plac'h.
Deiz an interamant oa leizh a dud en iliz ar barrous. War-lerc'h an ofis ar beleg a deuas da gaoud ar menajer hag a laras dehañ.
- O weled kement-mañ a dud en obidou a dle koñsoliñ ahanoc'h va den mad; evurus eo an hini e-neus kement-se mignoned.
- Arabad deoc'h non drompañ Aotrou Person, n'int ket deuet evid koñsoliñ ac'hanon met evit klask prenañ va azen.

(1) lazet-mik : tué net

## Divinadellou

Klaskit ha kavfet

Ar plac'h vihan mañ a zo o lenn un istor de mamm-goz
Pelec'h a man e mamm-goz ?

Ar milliner, e vab hag an azen.
Pelec'h e man mab ar milliner?

Ar botou ler-man a deus kollet o verc'hen.
Pelec'h e man?

Ar menajer saozneg-man a zo klask e azen.
Pelec'h e man?

Ar milliner a zo o tiskuizañ.
Pelec'h e man?

Gweloud a red un azen all?

# La vie de la commune

*La fête du jeu*

*Emplois d'été*

*Spectacle de danses «Malou»*

*Départ en retraite de Jacques QUENDERFF*

*Les bébés 2008*